

PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Renseignements statutaires	4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 17

ST-JEAN, ST-PIERRE, CPA INC.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme **PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.** au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

St-Jean, St-Pierre CPA Inc

ST-JEAN, ST-PIERRE CPA INC.

Remy St-Jean CPA

Par Rémy St-Jean, CPA auditeur
Comptable professionnel agréé
Permis A 113004

Mont-Laurier, (Québec)
Le 17 juin 2024

Pêche sportive du réservoir Baskatong

Conseil d'administration

2024-03-31

Présidente : Mme. Jocelyne LYRETTE

Vice-président : M. Steve GIGUÈRE

Trésorier : M. Éric NAUDIN

Administrateur : M. Junior DUGUAY

Administrateur : M. Rock PAQUETTE

Administrateur : M. Daniel PELLETIER

Administrateur : M. Henri MERY

Administrateur : M. Sébastien LAPOINTE

Administrateur : Mme. Véronie WHEAR

Membre de la direction

Directrice générale : Mme Chloé TELLIER

Secrétaire : Mme. Marie-Eve ST-AMAND

PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

Page 5

	2024	2023
Produits		
Autorisation de pêche	312 821 \$	309 553 \$
Amortissement des apports reportés	25 826	31 803
Revenu d'intérêts	15 897	8 508
Gain sur cessions d'immobilisations	3 571	-
Dons	1 000	840
Centre d'interprétation	290	-
Perte sur cession de placement	(182)	-
	<hr/>	<hr/>
	359 223	350 704
Charges		
Gestion de la pêche (annexe A)	66 181	58 525
Surveillance, protection et éducation (annexe B)	162 736	130 110
Frais généraux et d'administration (annexe C)	63 899	63 179
Centre d'interprétation (annexe D)	29 253	23 105
Amortissement des immobilisations	52 458	57 238
	<hr/>	<hr/>
	374 527	332 157
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<hr/>	<hr/>
	(15 304) \$	18 547 \$

PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

Page 6

	Investi en immobilisation	Affecté	Non affecté	2024 Total
Solde au début	435 279 \$	55 521 \$	160 174 \$	650 974 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	-	(15 304)	(15 304)
Acquisition d'immobilisations corporelles	19 884	-	(19 884)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(52 458)	-	52 458	-
Amortissement des apports reportés	25 826	-	(25 826)	-
Produits de cession des immobilisations corporelles	(8 500)	-	8 500	-
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	3 571	-	(3 571)	-
Solde à la fin	423 602 \$	55 521 \$	156 547 \$	635 670 \$

PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

Page 7

	Investi en immobilisation	Affecté	Non affecté	2023 Total
Solde au début	365 556 \$	55 521 \$	211 350 \$	632 427 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	18 547	18 547
Acquisition d'immobilisations corporelles	95 158	-	(95 158)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(57 238)	-	57 238	-
Amortissement des apports reportés	31 803	-	(31 803)	-
Solde à la fin	435 279 \$	55 521 \$	160 174 \$	650 974 \$

PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.

BILAN

31 MARS 2024

Page 8

	2024	2023
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	80 692 \$	16 066 \$
Placements à court terme (note 3)	262 603	313 018
Débiteurs (note 4)	8 146	31 789
Frais payés d'avance	569	398
	<hr/>	<hr/>
	352 010	361 271
Immobilisations corporelles (note 5)	543 677	576 808
Site web	5 016	-
	<hr/>	<hr/>
	900 703 \$	938 079 \$
	<hr/>	<hr/>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	20 352 \$	12 621 \$
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)	244 681	274 484
	<hr/>	<hr/>
	265 033	287 105
	<hr/>	<hr/>
Actifs nets		
Non affecté	156 547	160 174
Investi en immobilisations	423 602	435 279
Affecté	55 521	55 521
	<hr/>	<hr/>
	635 670	650 974
	<hr/>	<hr/>
	900 703 \$	938 079 \$
	<hr/>	<hr/>

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024**

Page 9

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(15 304) \$	18 547 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	52 458	57 239
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(7 944)	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(25 826)	(31 803)
	3 384	43 983
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Placements à court terme	50 415	-
Débiteurs	23 643	20 751
Frais payés d'avance	(171)	(4)
Créditeurs	7 731	(6 147)
	85 002	58 583
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	-	(154 927)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(19 883)	(95 158)
Acquisition d'actifs incorporels	(5 016)	-
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	8 500	-
	(16 399)	(250 085)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	-	(30 000)
Diminution des apports reportés	(3 977)	-
	(3 977)	(30 000)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	64 626	(221 502)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	16 066	237 568
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	80 692 \$	16 066 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts constitutifs et nature des activités

PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC. est un organisme à but non lucratif et a été constitué en vertu de la partie III de la Loi des compagnies du Québec. Ses activités consistent à gérer et à promouvoir la pêche sur le Réservoir Baskatong en vertu d'un bail signé avec le Gouvernement du Québec. L'organisme exploite également le Centre d'interprétation du doré jaune à Grand-Remous.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

Apports

PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC. applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Autorisation de pêcher

Les revenus des membres et les revenus de tarifs journaliers sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encaissés.

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encaissés.

Centre d'interprétation

Les revenus du Centre d'interprétation sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encaissés.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Aménagement de terrain	10 %
Bâtiment	4 %
Équipement	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Bateaux et moteurs	15 %

Site web

Les site web sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Logiciels	Amortissement dégressif	55 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Instruments financiers***Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Ventilation des charges

L'organisme présente ses charges par programmes. Les charges spécifique à chaque programme sont attribuées à ces derniers. les charges de salaires sont ventilées au prorata des heures travaillées dans chacun des programmes.

3. Placements à court terme

	2024	2023
Compte épargne à intérêt élevé, entre 2,5% et 4,5%	262 603 \$	313 018 \$

4. Débiteurs

	2024	2023
Comptes clients	7 513 \$	13 470 \$
Subventions à recevoir	-	10 000
Taxes de vente à recevoir	633	8 319
	8 146 \$	31 789 \$

5. Immobilisations corporelles

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Aménagement de terrain	21 556 \$	19 283 \$	2 273 \$	2 526 \$
Bâtiment	707 559	326 527	381 032	396 909
Équipement	352 450	254 516	97 934	116 982
Matériel informatique	16 013	15 426	587	1 304
Matériel roulant	57 834	39 478	18 356	12 288
Bateaux et moteurs	87 797	44 302	43 495	46 799
	1 243 209 \$	699 532 \$	543 677 \$	576 808 \$

6. Crédoiteurs

	2024	2023
Comptes fournisseurs et frais courus	14 585 \$	9 997 \$
Retenues à la source à remettre	3 450	2 624
Salaire à payer	2 317	-
	20 352 \$	12 621 \$

Les sommes à remettre à l'État totalisent 3 450 \$ au 31 mars 2024 (2 624 \$ au 31 mars 2023).

7. Apports reportés afférents aux immobilisations

	2024	2023
Solde au début	274 484 \$	306 287 \$
Subvention reportés	(3 977)	-
	<u>270 507</u>	<u>306 287</u>
Amortissement de l'exercice	25 826	31 803
Solde à la fin	<u>244 681 \$</u>	<u>274 484 \$</u>

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont constitués des apports reçus de divers paliers gouvernementaux ayant servi à l'acquisition de la bâtisse, des aménagements de terrain et d'équipement. Les taux d'amortissement des apports reportés sont les mêmes que les taux utilisés pour les immobilisations s'y rapportant. Soit 4% pour le centre d'interprétation et 20% pour l'aquarium et Kiosque.

8. Instruments financiers**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

8. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

9. Engagement

L'organisme a signé un bail de droits exclusifs de pêche à des fins communautaires pour le territoire du Réservoir baskatong avec le Ministère des ressources naturelles et de la Faune du Québec pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2025. le bail oblige l'organisme à se conformer à certaines modalités d'exploitation.

10. Éventualités

Les bâtisses appartenant à l'organisme sont érigées sur un terrain faisant l'objet d'une entente avec la municipalité de Grans-Remous.

11. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

Page 16

	2024	2023
Annexe A - Gestion de la pêche		
Salaires et charges sociales	47 007 \$	39 115 \$
Assurances et permis	6 036	4 910
Frais de déplacement et d'hébergement	5 180	4 571
Commissions	2 898	3 737
Fournitures et petits outils	2 360	1 819
Entretien et réparation	2 264	1 773
Télécommunications	408	584
Études et suivis	28	2 016
	<hr/>	<hr/>
	66 181 \$	58 525 \$

Annexe B - Surveillance, protection et éducation

Salaires et charges sociales	116 696 \$	89 678 \$
Frais de déplacements	19 425	17 141
Assurances et permis	12 073	9 820
Entretien, réparations et fournitures	6 552	5 318
Publicité et sensibilisation	5 201	4 654
Énergie	1 564	1 746
Télécommunications	1 225	1 753
	<hr/>	<hr/>
	162 736 \$	130 110 \$

Annexe C - Frais généraux et d'administration

Salaires et avantages sociaux	33 442 \$	31 257 \$
Publicité et promotion	6 934	4 075
Entretien et réparations	6 791	5 318
Honoraires professionnels	6 440	3 350
Assurances	2 415	1 964
Fournitures de bureau	2 160	6 004
Énergie	1 564	1 746
Frais de déplacements	1 295	1 142
Frais bancaires	1 277	564
Télécommunications	1 225	1 754
Formation	356	6 005
	<hr/>	<hr/>
	63 899 \$	63 179 \$

PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

Page 17

	2024	2023
Annexe D - Centre d'interprétation		
Salaires et charges sociales	10 613 \$	7 620 \$
Entretien et réparations	7 029	5 984
Publicité	5 201	3 057
Assurances et permis	3 621	2 945
Énergie	1 564	1 746
Télécommunications	1 225	1 753
	<hr/>	<hr/>
	29 253 \$	23 105 \$
